



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

Préfecture du Loiret le 18/04/2025
ID : 045-214500498-20250327-2025032709-DE

Enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2025032709

**Date de la
convocation**
21.03.2025

**Date
d'affichage**
21.03.2025

**Nombres de
membre**
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Aurélie BLOT.

Absents donnant pouvoir : Jonathan RÉMIÉNE à Christian TOUSSAINT, Catherine FOUCAULT à François DAUBIN.

Délibération
2025032709

Pour 14
Contre 0
Abstention 1

Subventions communales et extra communales 2025

Etant entendu l'avis de la commission municipale « finances » réunie le 13.03.2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité

DECIDE du versement des subventions suivantes :

- Associations communales :**

Comité des Fêtes	/ 600 €
RCBB	/ 2 000 € *
Sourire de la Forêt	/ 2 400 €
La Fraternelle	/ 1 000 €
Ateliers du Saint Laurent	/ 400 €
ACIFL	/ 400 €
Cavaliers de la Boue	/ 300 €

*RCBB en 2 parties : solde de 500 € sous réserve du respect de conditions de consommation raisonnée d'énergie.

- Associations extra communales :**

- Clic de l'Hôpital de Sully sur Loire : 150 €
- PEP 45 pour un jeune en IME : 50 €

Dit que les associations communales sont soutenues via le prêt de salles ou l'entretien de terrains ainsi que par les actions de communications réalisées par la mairie,



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20250327-2025032709-DE

Enregistrement AOTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2025032709

Dit que nos clubs sportifs que nous subventionnons accueillent des extérieurs, que nous soutenons les MFR via l'accueil de stagiaires, que nous participons à la Ligue lutte contre le cancer via la Marche rose.

Dit que ces engagements financiers seront notifiés par écrit (+signature d'un contrat d'engagement républicain comme le stipule la loi 2021-1109 du 24.08.2021)

Le Maire,

Florence BONDUEL



Le Secrétaire de séance,

Yann COLLION,
Conseiller municipal.